### COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT DE CASTELSARRASIN

## **EXTRAIT** DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# L'AN DEUX MILLE ONZE LE 28 juillet (28/07/2011)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances. après convocation faite le 22 juillet 2011, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI Maire,

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Martine DAMIANI, M. Rolland ROUX, Mme Hélène DELTORT, Mme Marie DOURLENT, Adjoints.

M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHES, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOUD, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, M. Franck BOUSQUET, Mme Odile MARTY-MOTHES, Mme Nathalie DA MOTA, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Richard BAPTISTE, M. Guy ROQUEFORT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, Mme Nathalie GALHO, Conseillers Municipaux

### **ETAIENT REPRESENTES:**

Mme Marie CASTRO (représentée par Mme MARTY-MOTHES), M. Guy-Michel EMPOCIELLO (représenté par M. GUILLAMAT), M. Bernard REDON, (représenté par M. MOTHES), Adjoints, Mme Estelle HEMMAMI (représentée par M. ROUX), M. Abdelkader-SELAM (représenté par M. BOUSQUET), Mme Carine NICODEME (représentée par M. BENECH), Conseillers

Municipaux

**ETAIT ABSENT:** 

M. Patrice CHARLES, Conseiller Municipal

M. MOTHES Didier est nommé secrétaire de séance.

**AFFAIRES CULTURELLES** 22-28 Juillet 2011

TARIFS DE L'ECOLE DE MUSIQUE - ANNEE 2011/2012

Rapporteur: Monsieur BOUSQUET

Considérant la nécessité de conserver et de renforcer l'accessibilité à l'école de musique municipale de Moissac et de rétablir une équité dans les adhésions des élèves enfants et adultes.

# Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE les tarifs applicables à l'école de Musique municipale pour l'année scolaire 2011/2012 tels qu'ils figurent ci-dessous

**AUTORISE** Monsieur le Maire à entreprendre les démarches administratives nécessaires à la mise en oeuvre des inscriptions à l'école de musique au vu de ces tarifs.

> Pour copie conforme Moissac le 29 Juillet 2011

aul NI

L‱Mairé,

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut fail devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :

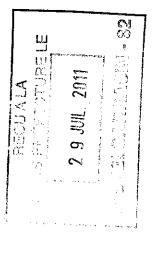
urs pour excès de pouvoir

2 9 JUIL 2011

CASTILLIA NON - 82

# ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE PROPOSITION TARIFS TRIMESTRIELS INDIVIDUELS 2011/2012

	Instrument enfant	Collectif enfant	Instrument adulte	Collectif adulte	Location instrument
Tranche I QF < 500	33 <del>€</del>	33€	999	49€	47E
Tranche 2 501 < QF < 1000	516	46€	80e	989	496
Tranche 3 1001 < QF < 2000	969	52€	106E	81€	50€
<i>Tranche 4</i> QF > 2000	83€	70€	1346	108E	516



ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

# PROPOSITION TARIFS TRIMESTRIELS FAMILIAUX 2011/2012

(Tarifs dégressifs en fonction du quotient familial et du nombre de membres d'une même famille)

	2 <sup>ème</sup> enfant *	3 <sup>ème</sup> enfant (ou +)	2 <sup>ème</sup> adulte	1 adulte + 1 enfant
Tranche I QF < 500	336	25E	356	99€
Tranche 2 501 < QF < 1000	466	366	51€	126€
Tranche 3 1001 < QF < 2000	526	476	969	157 E
<i>Tranche 4</i> QF > 2000	206	53€	83€	205 <del>6</del>

	:3 •
2011	
man /	f 
67 / 6	:
	7 9 JUL 2011